

SERVICE / DIVISION	Service des finances / Planification financière et services-conseils	No SD SD-2023-5136												
OBJET	Recommander au conseil de décréter la publication d'un sommaire du budget de fonctionnement de la Ville pour l'année 2024 et du programme triennal d'immobilisations pour les années 2024, 2025 et 2026 dans un journal diffusé sur le territoire de la Ville de Laval													
No dossier(s) interne(s) : No LV : NE S'APPLIQUE PAS DISTRICT(S) : 00-Tous les districts														
Actions : BUDGET Demande d'achat : Non CT requis : Non Année du budget : 2024 Années du PTI : 2024-2025-2026														
DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S) <table border="0" data-bbox="71 870 1552 967"> <tr> <td><u>Date</u></td> <td><u>No résolution</u></td> <td><u>Objet</u></td> </tr> <tr> <td>2022-12-13</td> <td>CM-20221213-1134</td> <td>PUBLICATION - SOMMAIRE - BUDGET 2023 ET PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2023-2024-2025</td> </tr> </table> <p><u>Résumé</u> Sur recommandation du comité exécutif,</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR : Yannick Langlois APPUYÉ PAR : Sandra El-Helou</p> <p>et résolu à l'unanimité:</p> <p>de décréter la publication d'un sommaire du budget de fonctionnement de la Ville pour l'année 2023 et du programme triennal d'immobilisations pour les années 2023-2024-2025, dans un journal diffusé sur le territoire de la Ville de Laval.</p> <p style="text-align: center;">ADOPTÉ</p> <p>(SD-2022-4963)</p> <table border="0" data-bbox="71 1392 1552 1489"> <tr> <td><u>Date</u></td> <td><u>No résolution</u></td> <td><u>Objet</u></td> </tr> <tr> <td>2022-12-07</td> <td>CE-20221207-3880</td> <td>RECOMMANDATION AU CONSEIL - PUBLICATION - SOMMAIRE - BUDGET 2023 ET PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2023-2024-2025</td> </tr> </table> <p><u>Résumé</u> RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:</p> <p>de recommander au conseil de décréter la publication d'un sommaire du budget de fonctionnement de la Ville pour l'année 2023 et du programme triennal d'immobilisations pour les années 2023-2024-2025 dans un journal diffusé sur le territoire de la Ville de Laval.</p> <p>(SD-2022-4963)</p>			<u>Date</u>	<u>No résolution</u>	<u>Objet</u>	2022-12-13	CM-20221213-1134	PUBLICATION - SOMMAIRE - BUDGET 2023 ET PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2023-2024-2025	<u>Date</u>	<u>No résolution</u>	<u>Objet</u>	2022-12-07	CE-20221207-3880	RECOMMANDATION AU CONSEIL - PUBLICATION - SOMMAIRE - BUDGET 2023 ET PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2023-2024-2025
<u>Date</u>	<u>No résolution</u>	<u>Objet</u>												
2022-12-13	CM-20221213-1134	PUBLICATION - SOMMAIRE - BUDGET 2023 ET PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2023-2024-2025												
<u>Date</u>	<u>No résolution</u>	<u>Objet</u>												
2022-12-07	CE-20221207-3880	RECOMMANDATION AU CONSEIL - PUBLICATION - SOMMAIRE - BUDGET 2023 ET PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2023-2024-2025												
CONTEXTE / JUSTIFICATIONS Conformément aux dispositions de l'article 474.3 de la Loi sur les cités et villes, le conseil peut décréter que le budget de fonctionnement, le programme triennal d'immobilisations (PTI) ou le document explicatif, soit publié dans un journal diffusé sur son territoire, et ce, après l'adoption du budget de fonctionnement et du PTI.														
IMPACTS MAJEURS NE S'APPLIQUE PAS														
ASPECTS FINANCIERS NE S'APPLIQUE PAS														
CULTURE NE S'APPLIQUE PAS														
CALENDRIER / ÉTAPES SUBSÉQUENTES NE S'APPLIQUE PAS														
CADRE NORMATIF Article 474.3 de la Loi sur les cités et villes														

SERVICE / DIVISION	Service des finances / Planification financière et services-conseils	No SD SD-2023-5136
REMARQUE(S)		
EN CONSÉQUENCE, IL Y AURAIT LIEU de recommander au conseil de décréter la publication d'un sommaire du budget de fonctionnement de la Ville pour l'année 2024 et du programme triennal d'immobilisations pour les années 2024, 2025 et 2026 dans un journal diffusé sur le territoire de la Ville de Laval		